



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

II.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

le nom : & il le précède immédiatement , à moins que ce nom , étant substantif , ne soit lui-même précédé par un adjectif qu'il régit : *la belle saison , les beaux vers !* Alors l'article cede à l'adjectif le voisinage du substantif , & il marche avant tous les deux. Hors delà , il n'y a que l'adjectif *tout* , qui , comme nous l'avons déjà remarqué , précède toujours l'article *simple* , & divise le *particulé*.

J'ai dit , en dernier lieu , que la propriété de l'article , c'est d'annoncer qu'à des noms *communs* , ou employés comme tels , on a voulu attacher un sens précis. Car un nom , à le prendre tout seul , ne renferme que la simple idée de la chose à la signification de laquelle il est destiné. Mais cette idée pouvant être vague ou déterminée , générale ou restreinte , c'est à moi à désigner quelle étendue je donne à cette idée. Or , c'est ce que je ne puis faire que par un article , ou par quelque chose d'équivalent. *Pain* , ne présente que l'idée de ce qu'on appelle pain. Mais en disant , *j'aime le pain* , ou *donnez-moi du pain* , ou *donnez-moi un pain* , je fais concevoir pour quelle idée précise je veux qu'on reçoive ce mot *pain*.

I I.

Quand faut-il employer l'article ? Toutes les fois qu'il faut annoncer que des noms *communs* doivent être pris dans un sens déterminé. Or la qualité de ces noms-là n'est limitée , ni ne peut l'être , puisque l'article substantifie & modifie des mots de toute espece , conformément à des regles , ou à des usages qui , comme nous l'allons voir , ne varient pas.

I. *Noms propres*. Quoiqu'ils n'appartiennent

qu'à des individus, & que par conséquent leur acception n'ait pas besoin d'être autrement déterminée, cependant ils demandent l'article quand on les accompagne d'un adjectif. Mais il y a cette différence à remarquer, que, si l'adjectif précède le nom propre, il énonce une qualité qui pourroit être commune à plusieurs; au lieu que, s'il ne vient qu'après, il exprime une qualité distinctive. Quand je dirai, *Cicéron soupa chez le riche Luculle*, je donne seulement à Luculle la qualité de riche. Mais si je disois *chez Luculle le riche*, ce seroit pour le distinguer des autres Luculles. Voilà de ces petites différences qui ne peuvent être imaginées ni réduites en principes, que par un peuple ami de la précision & de la clarté dans son langage.

Quelquefois aussi l'article fait que le nom propre change de nature, comme quand nous disons que Moliere est le *Térence moderne*; que l'*Alexandre* de Racine est trop doucereux, &c. On donne même des pluriels à ces sortes de noms, *les Térences, les Alexandres*, &c. Telle est ici la force de l'article, qu'il met ces noms au rang de ceux qu'on appelle *communs*, c'est-à-dire, dont l'idée est communicable à plusieurs individus.

Au contraire, l'article fait (2) que le nom commun, & même l'épithete, deviennent noms propres. Quand nos Prédicateurs disent, *l'Apôtre*, c'est Saint Paul; *le Sage*, c'est Salomon. Personne n'ignore que les Grecs, pour désigner Homere, disoient *le Poëte*; & nous apprenons d'Henri Etienne (3) qu'anciennement

(2) Apollonius, p. 44. *Facit ut epithetum habeat eandem proprietatem, quam habet nomen proprium.*

(3) Traité de la conformité du langage François avec le Grec, p. 78.

on a dit, *le Poëte François*, pour désigner Marrot: lequel titre, ajoute-t-il, eut depuis tant de compétiteurs, qu'on n'a su à qui le donner sans faire tort aux autres.

Que, si l'article se trouve dans une infinité de noms propres, soit noms de villes ou de villages, *le Catelet, la Fleche, la Rochelle*; soit noms de famille, *le Tellier, le Noir, la Fontaine*, il est aisé de voir qu'originaiement ce furent des noms appellatifs, ou dans la suite l'article ne s'est conservé que comme une syllabe inhérente, qui n'a plus de propriété, & qui demeure indéclinable, sans égards au sexe des personnes ainsi nommées.

On se permet quelquefois de mettre l'article à des noms propres, & sur-tout en parlant de certaines femmes extrêmement connues, soit en bien, soit en mal. Ainsi l'on dira, *la Chammeulé*, fameuse actrice; *la Brinvilliers*, célèbre empoisonneuse. Mais n'oublions pas que ces manieres de parler ne sortent point de la conversation, ou du moins n'entrent que dans un style qui, comme l'a sagement observé M. l'Abbé Regnier, marque de la familiarité ou du mépris.

Quoique les quatre parties du monde, quelques astres, les royaumes, les provinces, les rivières, les montagnes, aient leur nom particulier, dont l'acception semble déterminée par elle-même, nous ne laissons pas d'y ajouter souvent l'article, mais sans règle, sans uniformité. On dit avec l'article, *les Rois du Japon, l'or du Pérou, la porcelaine de la Chine*: mais on dit sans article, *les Rois de France, l'argent d'Allemagne, la porcelaine de Saxe*. Je renvoie pour un plus grand détail à la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & je conclus avec

lui qu'en ce qui regarde ces sortes de noms propres, tout n'étant guere fondé que sur le bon plaisir de l'usage, on l'apprendra dans le commerce du monde, & dans les ouvrages bien écrits.

2. *Adjectifs.* J'ai déjà dit que l'article avoit la vertu de convertir en substantifs les mots d'une autre espece. Ainsi la plupart des adjectifs vont être substantifiés par l'addition de l'article. On dira, *le vrai, le beau, le sublime, le nouveau, le fâcheux, l'attaché, le recherché, &c.* Tous ces mots, de simples adjectifs qu'il étoient, passent à la qualité de substantifs, & ils en acquièrent toutes les propriétés, qui sont de pouvoir être mis sans adjectif, *rien n'est beau que le vrai* : de pouvoir être accompagnés d'un adjectif qu'ils régissent, *le vrai seul* : de pouvoir être ce que la Logique nomme le sujet de la proposition: *le vrai seul est aimable.*

Hors delà, jamais l'article ne précède un adjectif détaché de son substantif, si ce n'est dans les phrases où il y a ellipse. *J'aime la bonne compagnie; mais je hais, ou je crains la mauvaise. Si ce sont deux sœurs que la langue Italienne & l'Espagnole, celle-ci est la prude, & l'autre la coquette.* Ici l'article n'est pas seulement démonstratif, mais de plus il est corrélatif.

Telle est aussi la vertu de l'article, que comme en s'unissant à l'adjectif, il le substantifie; de même, en se détachant du substantif, nom commun, il le réduit à n'être qu'adjectif. *Rarement les philosophes sont poètes, & plus rarement les poètes sont philosophes.* Un même mot, *philosophe*, est substantif dans la première proposition, & adjectif dans la seconde. Un même mot, *poètes*, est adjectif dans la première

re proposition , & substantif dans la seconde. Ainsi l'acception du nom *commun* est déterminée par l'addition ou la suppression de l'article.

Pour former nos superlatifs , il suffit que le comparatif (4) soit précédé de l'article , mais toujours précédé immédiatement. Car si nous disons , *les plus savants hommes* , alors l'article sert en même-temps , & au substantif , & au superlatif ; mais en mettant le superlatif après le substantif , il faut répéter l'article , & dire , *les hommes les plus savants*.

Je viens d'avancer que l'article se répète quand le superlatif ne se montre qu'après le substantif : & maintenant j'ajoute que c'est toujours l'article *simple* , lors même que son substantif a reçu l'article *particulé*. Un ou deux exemples me feront entendre. *C'est la coutume des peuples les plus barbares. J'ai obéi au commandement le plus juste.* Pourquoi d'abord , *des* , & *au* , mais ensuite , *les* , & *le* ? Parce que le superlatif demande la répétition & la proximité de l'article , sans lequel il ne seroit pas superlatif , mais n'a nul besoin de la particule incorporée dans l'article du substantif.

On voit également cette particule incorporée dans l'article du substantif , quand nous dirons , *voilà de l'eau , donnez-moi du vin.* Mais l'article disparaîtra quand nous ferons précéder un adjectif : *voilà de bonne eau , donnez-moi de bon vin.* Et l'article reparoîtra , quand l'adjectif ne sera mis qu'après le substantif , *voilà de l'eau claire , donnez-moi du vin pur.*

3. *Verbes.* On lit dans la Grammaire de M. l'Abbé Régner , que l'usage de l'article devant l'infinitif des verbes est presque renfer-

(4) Voyez ci-dessus.

mé dans certaines façons de parler, *le boire & le manger, le dîner, le souper, le lever & le coucher du soleil, être au lever du Roi, au petit coucher du Roi, quand ce vint au fait & au prendre, au partir delà, au pis aller, avoir le rire agréable.* Mais quoi, y auroit-il grand mal à étendre un peu cette liberté de créer (5) des substantifs dans ce goût - là, puisqu'elle peut occasionner des expressions neuves & heureuses? Témoin la réponse de l'*Angeli*, ce fou de la vieille Cour, immortalisé par Despréaux. Un jour le Roi lui ayant demandé pourquoi on ne le voyoit jamais au sermon: *Sire, dit-il, c'est que je n'entends pas le raisonner, & je n'aime pas le brailler.*

4. *Particules.* J'y renferme tous nos petits mots indéclinables, qui, précédés de l'article, s'emploient substantivement. Adverbes, le *pourquoi*, le *comment*, &c. Prépositions, le *pour*, le *contre*, &c. Conjonctions, les *si*, les *mais*, les *car*, les *Et*.

Voilà, à peu-près, ce qu'il y avoit à dire pour faire connoître quels noms reçoivent l'article. Mais examinons tout de nouveau, & plus particulièrement, quel effet il produit sur ces noms. Or, l'effet qu'il produit consiste, ainsi que j'ai dit, en ce qu'il détermine leur acception, qui, sans l'article, demeureroit vague & incertaine.

Je puis, quand j'emploie un nom *commun*, donner plus ou moins d'étendue à l'idée qu'il présente. Je puis d'abord l'aïsser à cette idée toute l'étendue qu'elle peut avoir. Je puis, en second lieu, la restreindre ou à plusieurs, ou à un seul des individus que cette idée géné-

(5) Apollonius, p. 36. *Illud in genere constitutum est, quemlibet infinitum esse nomen verbi.*

rale comprend. Je puis, enfin, ne vouloir donner à entendre qu'une portion indéterminée, ou de toute une espece, ou de quelque individu. Voyons comment notre article nous sert à marquer ces trois différentes acceptions d'un même mot.

Premièrement, si je veux l'aïsser à un nom commun toute l'étendue de l'acception qu'il peut avoir, je me sers pour cela de l'article *simple*. Par exemple, dans ces phrases, *l'homme est mortel, la Poésie est attrayante, les villes, pendant l'hiver, sont préférables à la campagne*, je présente l'idée d'homme, de Poésie, de ville, de campagne, sans restriction, & dans toute l'universalité qui peut lui convenir.

Mais, en second lieu, si je veux au contraire borner mon idée, & ne l'appliquer qu'à certains individus, ou qu'à un seul, comment faire? Pour cela j'ai besoin, non-seulement de l'article *simple*, mais encore d'une restriction tacite ou exprimée. Restriction tacite, & qui naît des circonstances où je parle: comme quand je dis à Paris, *le Roi*, on voit assez que j'entends le Roi de France; & lorsqu'étant à table je dirai, *avancez la saliere*, on voit assez de quelle saliere il s'agit. Restriction exprimée, ou par un adjectif, *les hommes vertueux moderent leurs passions*: ou par un pronom suivi d'un verbe, *les hommes qui aiment l'étude, sont avares de leur temps*.

On demandera sans doute à quoi sert ici l'article, puisque c'est par l'adjectif, ou par le pronom suivi d'un verbe, & non par l'article, que l'acception du nom commun est déterminée? Réponse. C'est l'article seul, qui fonde ici le droit que j'ai d'y faire entrer cet adjectif, ou

ce pronom , lesquels ne pourroient (6) se mettre après un nom , si l'article ne l'avoit précédé.

Je puis , enfin , vouloir tellement restreindre mon idée , qu'on l'applique seulement à une portion indéterminée , ou de l'espece , ou de quelque individu. Alors il faut que j'emploie l'article *particulé* , qui est *du* pour le singulier , & *des* pour le pluriel. *Il y a des voyageurs qui assurent , &c. J'ai du pain , de l'argent , &c.* Mais ces mêmes phrases , si d'affirmatives elles devenoient négatives , perdroient l'article : *Il n'y a point de voyageurs , qui , &c. Je n'ai point de pain , &c.* Il n'y resteroit que la simple particule , & ce qu'elle opere d'elle-même. Voyons donc en quel cas , & pour quoi l'article cesse d'avoir lieu.

I I I.

Quand faut-il omettre l'article ? Premièrement , lorsque des noms *propres* s'emploient précisément comme tels. Car , puisqu'ils ne signifient que des individus , ils n'ont pas besoin qu'on détermine leur acception. Aussi ne leur donne-t-on point (7) d'article *Rome Alexandre , Virgile*. Et delà vient qu'on n'en donne point non plus à des noms *communs* , lorsqu'ils font l'objet (8) d'une apostrophe. Quelque maté-

(6) Apollonius , p. 22. *Nomina per se nullam relationem habent , nisi assumant articulum.* C'est la fameuse regle de Vaugelas , dont j'ai tant parlé dans mes Remarques sur Racine , Rem. XXII & suivantes.

(7) Si ce n'est à quelques noms Italiens , *le Dante , l'Arioste , le Tasse , &c.*

(8) *Déployez toutes vos rages.*

Princes , Vents , Peuples , Frimats.

DESRRÉAUX , Ode sur la prise de Namur.